Hem, revenait en voiture de Néchin, ayant avec lui deux enfants quand, près du courant de Leers, le guide du cheval s'étant détaché, l'animal jeune et fougueux s'emballa. Les plus graves accidents étaient à craindre. M. Demeulemeester, courageusement, sauta à bas de la voiture et saisit le cheval, mais il fut entraîné avec celui-ci dans le fossé et, dans sa chute, il se luxa l'épaule et se fit différentes blessures, dont une plus grave à l'aine. Quant aux deux enfants, ils avaient été projetés dans le champ qui borde la route, mais ils n'avaient heureusement pas de blessures.

Des passants portèrent aussitôt secours à M. Demeulemeester qui, après avoir reçu les soins nécessaires de M. Tribou, put retourner à Hem. Un repos d'un mois environ lui sera nécessaire.

WILLEMS

DEUX VAGABONDS ont été arrêtés dimanche soir dans cette commune par les gendarmes de Lannoy. Ce sont les nommés Alphonse Goffiez, 17 ans, et Achille Terlinck, 17 ans, tous deux sans profession ni domicile.

SUCCÈS SCOLAIRES. — Mlle Marguerite Locoste, élève de l'école communale, vient de passer, dans d'excellentes conditions, l'examen du brevet élémentaire. Au mois de mai dernier, une autre élève de la même école, Mlle Marie Chentrame, se distinguait à l'examen des bourses de l'enseignement primaire supérieur. Nous adressons aux jeunes lauréates ainsi qu'à leur maîtresse nos sincères félicitations.

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Jules Nys, domestique chez M. Edmond Pacaut, a fait une chute en descendant de voiture et a reçu une entorse au pied gauche. L'incapacité de travail sera de dix jours.

SAILLY

LA FÊTE NATIONALE. — Voici le programme des réjouissances organisées pour la journée du 14 juillet. A neuf heures et demie, réunion des sociétés et du Conseil municipal en face de l'école communale d'où la musique les conduira à l'église pour assister à l'office qui sera célébré à l'intention des soldats morts pour la Patrie. La messe sera suivie de l'inauguration et de la bénédiction de la plaque commémorative. Différents discours seront prononcés.

Après midi, le cortège se réunira de nouveau à la Vert-Rue et parcourra les principales rues de la commune pour aboutir à l'école où les sociétés seront invitées en revue. Il sera ensuite sur la place à la pose du coq de cloche. Des jeux divers sont préparés pour l'après-midi.

BAISIEUX

VIOLENCES. — La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête sur des violences qui se sont produites, cette semaine, à Baisieux. Le nommé Achille Bastien, tisserand, âgé de 25 ans, aurait porté à une jeune fille, Angelique Masey, des coups de pied et des coups de poing. Bastien a donné comme motif que la jeune fille avait frappé son chien à coups de balai. Procès-verbal a été dressé à Achille Bastien.

CYSOING

LE CARROUSEL DE DIMANCHE. — Vous les réunissez, vous qui aimez le bon, dimanche, rue Thiers : 1er, M. Louis Leroy de Templeuve (Belgique) ; Cavaliers : 1er, M. Louis Leroy ; 2e, Alphonse Choux ; 3e, Emile Dazin ; 4e, G. Panier ; 5e, Alphonse Choux ; 6e, Victor Bruyère. — Dames : 1er, Germaine Bruyère ; 2e, Mlle Bruyère ; 3e, Camille Bruyère ; 4e, Mlle Tourcoing ; 5e, Marie Blanquart de Tourcoing ; 6e, Marie Bruyère ; 7e, Marie Dupont de Cysoing ; 8e, Angélique Delaporte ; 9e, Dupuis ; 10e, Bobrivet.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché. Programmes, Invitations, Convocations. 3

LA FAVORITE DE VALS
Arrête les diarrhées infantiles. 9195
Œufs frais, rue du Bois, 13.

WATTRELOS

LES SUCCÈS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE
au concours de Denain

Lundi, à une heure de l'après-midi, arrivait au siège social de la musique municipale, Café Vincent Varasse, une dépêche ainsi conçue :

« Concours lecture à vue, premier prix à l'unanimité avec félicitations très vives du jury. — Signé : Clément Dubois. »

Comme par enchantement, la Grande-Place, les rues Carnot, du Bureau, de la Mairie, Pierre-Catteau, se garnissent de drapeaux, et, une demi-heure plus tard, les maisons où les trois couleurs n'étaient pas arborées, étaient l'exception. Le bruit de ce premier succès s'était répandu comme une traînée de poudre ; mais il faut dire que grande était l'impatience de chacun, et que tout Wattrelos était — en esprit — à Denain, avec la musique municipale.

A cinq heures, la Mairie reçut, par l'entremise de M. Lobbe, qui avait eu communication téléphonique de Denain avec M. Gery Wattier, la nouvelle du premier prix d'exécution remporté avec félicitations du jury. Un quart d'heure plus tard, la dépêche arrivait au local de la musique, confirmant cet éclatant succès.

Dès lors ce fut une fièvre dans toute la commune : les cafés de la Grand'Place et des environs se garnirent de monde, et l'on attendit anxieusement, mais avec confiance, les résultats du concours d'honneur.

A neuf heures est parvenue chez M. Varasse la dépêche suivante :

« Denain, 7 h. 40 soir. — Rouen, premier prix d'honneur, par six voix contre trois, à Wattrelos. Wattrelos deuxième prix d'honneur à unanimité et félicitations jury. Jury reconnaissant haute valeur musique Wattrelos, accorde diplôme spécial direction Mager, chef. Rentrons demain, mardi, huit heures quinze, arrêt Labourieur. — Signé : Dubois. »

— × —

La réception aura donc lieu ce soir ; à huit heures, les sociétés subventionnées ainsi que celles qui voudront participer au cortège, devront se trouver au pont du Labourieur.

La réception à la Mairie aura lieu à neuf heures.

L'administration municipale se trouvera à la Mairie, ainsi que tous les membres de la municipalité pour faire à la musique municipale l'accueil triomphal qu'elle mérite.

Il faut remarquer en effet que si Wattrelos remporte le second prix d'honneur, trois des membres du jury, sur neuf, se sont prononcés en sa faveur. Demain, d'ailleurs, nous aurons, par les musiciens eux-mêmes, une relation exacte et complète de ce grand tournoi artistique, dans lequel la musique municipale de Wattrelos s'est montrée à la hauteur de sa grande réputation.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les anciens musiciens de la Musique municipale de Wattrelos sont priés de vouloir bien se réunir ce soir, à sept heures et demie, Café Vincent Varrasse, afin de pouvoir, eux aussi, féliciter, à leur retour, les lauréats du concours de Denain.

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négotiant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

TOURCOING

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 4 juillet prochain, à huit heures et demie du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les affaires urgentes portées à l'ordre du jour que voici :

Ordre du jour : Cours secondaires de jeunes filles ; demande de supplément de traitement par le personnel enseignant. — Projet de circuit téléphonique reliant les villes de Comines, Roubaix et Tourcoing ; part contributive dans les frais d'établissement. — Fanfare des « Trompettes Réunis » : demande de subside pour prêter part au concours de Lille. — Assurance des propriétés communales : régularisation d'avenants ; autorisation de payer. — Hôtel de Ville : salle des fêtes ; scène mobile ; réception. — Service des eaux : cessions diverses d'immeubles ; transactions. — École maternelle, rue du Flocon : construction d'un preau couvert. — Mise en état de viabilité de diverses rues : projets de pavages et d'aqueducs. — Boulevard Gambetta : achèvement de l'aqueduc. — Construction de deux groupes scolaires. — Construction d'un Hôtel des Postes et d'un immeuble pour musée industriel et commercial. Bourse et Chambre de commerce, à exécuter à l'aide de fonds à provenir d'un emprunt. Autres projets d'adjudications et de grands travaux d'utilité publique à comprendre dans le même emprunt. — Vote de la délibération pour demander l'autorisation de contracter l'emprunt dont il s'agit. — Réceptions de travaux et fournitures. — Cessions de terrains à la voie publique.

—— Rapports de Commissions. — Finances, sourds-muets et aveugles : demande de bourse. — Voirie : rue de Mouvières : demande de classement. (Rapporteur : M. Henri Dumortier). — Rues Bouret, de Magenta, de l'Espérance, du Tenl et Ingres. Plans d'alignement et de nivellement. (Rapporteur : M. Lad-soin). — Rue des Plates : demande d'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la Ville, située entre les numéros 65 et 72, contiguë à la propriété de M. Jospin-Duhaye fils. (Rapporteur : M. Marcel-Lecerf). — Demande de suppression d'un passage à l'angle des rues Colbert et Achille-Testelin. (Rapporteur : M. Ledesoul).

A L'ABATTOIR MUNICIPAL. — *Les droits de réception de cheville et de location des divers locaux.* — La Mairie de Tourcoing vient de faire publier et afficher les avis suivants relatifs à l'Abattoir municipal :

Nous, député du Nord, maire de la ville de Tourcoing, vu la loi du 5 avril 1884, et spécialement l'article 94 ; vu la délibération en date du 26 novembre 1901, approuvée par M. le Préfet du Nord, le 30 décembre suivant, par laquelle le Conseil municipal, entre autres choses, a décidé d'abroger, à l'abattoir public, tout droit de cheville ; considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de cette résolution de l'assemblée communale ;

Arrêtons : article 1er : Il est créé à l'abattoir public un droit dit de cheville qui, sans préjudice du droit d'abri et d'inspection, par les chevilleurs pratiquant la vente en gros dans l'abattoir de la viande en devant restant, bien entendu, interdite dans cet établissement. — Article 2 : Le produit de ce droit est ainsi fixé : par tête de gros bétail (bœuf, vache, taureau, génisse) 1 fr. 00 ; par tête de veau gras et de porc, 0 fr. 50 ; et par tête de mouton, 0 fr. 25. — Article 3 : La perception de ce droit aura lieu à compter du 1er juillet 1902 et, dans le cas où le présent arrêté ne serait pas exécutoire à cette époque, aussitôt qu'il aura été publié et affiché conformément à la loi. — Article 4 : M. le préposé en chef de l'octroi et M. le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché conformément à la loi.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 25 juin 1902.
Vu et approuvé pour exécution d'urgence, Lille, le 24 juin 1902. — Pour le Préfet du Nord, le Conseiller de Préfecture délégué, (signé) : GODEFROY. — Pour le Maire, retenu à la Chambre des députés, le premier adjoint, (signé) : E. LECOMTE.

— × —

Nous, député du Nord, maire de la ville de Tourcoing, vu la loi du 5 avril 1884 et spécialement l'article 94 ; vu l'arrêté, pris par lui en date du 25 juin 1902, ordonnant la mise en vente de nos produits de coupe ; considérant que, par suite de la mise en vente, il y a lieu de modifier les conditions de location des locaux de l'abattoir ; considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de cette résolution de l'assemblée communale :

Arrêtons : article 1er : Le prix de location des ateliers ou magasins servant aux tripiers, suifiers, bouvaudiers, marchands de cuirs, en un mot, le prix de location de tout local situé au rez-de-chaussée, sera de neuf francs par mètre carré et par an. En outre, dans les locaux reliés à la canalisation d'eau potable, des compteurs particuliers seront installés, et l'eau consommée sera payée par les locataires au service des eaux. — Article 2 : Le prix de location des greniers servant à emmagasiner les fourrages exclusivement reste fixé à 5 francs par mètre carré et par an. — Article 3 : Afin de garantir la salubrité de l'abattoir, il est expressément interdit de mettre à la fonte, dans les fondoirs et autres locaux, des suifs autres que des suifs frais ; la mise en trempe des suifs dans l'eau additionnée d'acide sulfurique ou de tout autre produit chimique est aussi absolument interdite ; l'introduction de ces divers produits dans l'abattoir par les locataires est prohibée. — Article 4 : Les résidus provenant des boyaudiers, tripiers, fondeurs, devront être désinfectés complètement chaque jour, et il est interdit de brûler aucun de ces résidus dans les foyers existant dans les locaux de l'abattoir. — Article 5 : Les suifs et cuirs verts déposés dans les locaux loués à cet effet ne pourront y séjourner au-delà de huit jours. — Article 6 : Les divers locaux dont le prix de location a été fixé plus haut seront loués par semestre partant du 1er janvier et du 1er juillet. Le paiement du loyer sera fait d'avance à la Recette municipale. — Article 7 : Toute infraction aux conditions de la location des locaux de l'abattoir fera l'objet d'un avertissement. Tout occupant qui aura reçu deux avertissements pourra être exclu de l'abattoir, sans préjudice aux poursuites judiciaires s'il y a lieu, et sans qu'il puisse réclamer quelque soit pour cessation anticipée de jouissance des locaux à lui loués. — Article 8 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires aux présentes. — Article 9 : M. le préposé en chef de l'octroi, M. le commissaire central de police, et M. le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché conformément à la loi.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 26 juin 1902.
Vu et approuvé pour exécution d'urgence, Lille, le 24 juin 1902. — Pour le Préfet du Nord, le Conseiller de Préfecture délégué, (signé) : GODEFROY. — Pour le Maire, retenu à la Chambre des députés, le premier adjoint, (signé) : E. LECOMTE.

UNE PROTESTATION DE M. VICTOR COCHETEUX, CONSEILLER MUNICIPAL. — M. Cocheteux nous demande de reproduire le procès-verbal ci-dessous d'un jury d'honneur, constitué, sur sa demande, à propos de bruits calomnieux qui avaient été répandus sur son compte.

Par suite de mauvaises insinuations circulant en ville sur son compte, M. Victor Cocheteux, conseiller municipal, administrateur de la Caisse d'épargne, nous a priés de nous constituer en jury d'honneur et nous a démontré preuves en mains qu'il avait été honteusement diffamé.

Tourcoing, 30 juin 1902.

Ont signé : Pour l'Administration municipale, E. Lecomte, Salembien, Maurice Cordier, adjoints au maire.

Pour l'Administration de la Caisse d'épargne, Jules Descoulombier, président ; Emile Destombes, Eugène Desseaux, secrétaire du Conseil de Direction, administrateur du Bureau de bienfaisance.

RÉCEPTION OFFICIELLE DE LA FANFARE DU POINT CENTRAL, VICTORIEUSE AU CONCOURS DE DENAIN. — Nous avons relaté hier les brillants succès remportés au concours musical de Denain par la fanfare du Point Central. A ce sujet, l'administration municipale voulant témoigner sa reconnaissance à la vaillante société qui vient d'ajouter de nouveaux fleurons à la couronne artistique de Tourcoing, a décidé que la fanfare du Point Central serait reçue officiellement à la Mairie, mardi soir. Voici d'ailleurs l'avis qui vient d'être affiché en ville :

Le Maire de la ville de Tourcoing,

A l'honneur d'informer ses concitoyens que la Fanfare du Point-Central a remporté les plus brillants succès au concours de Denain.

Cette société arrivera en gare de Tourcoing, le mardi 1er juillet, à 7 heures 10 du soir, et sera ensuite reçue par la municipalité à l'Hôtel de Ville.

L'administration invite les habitants à accueillir dignement cette vaillante société.

Tourcoing, le 30 juin 1902.

Emile LECOMTE, adjoint.

L'administration municipale a aussi invité toutes les sociétés subventionnées de la Ville à prendre part à la réception, par la lettre suivante adressée à leurs présidences :

Tourcoing, le 30 juin 1902.

Monsieur le Président,

La Fanfare du Point-Central s'est distinguée au concours de Denain où elle a remporté les plus brillants succès. Cette société rentrera demain et arrivera en gare à 7 h. 10 du soir.

J'ai l'honneur de vous en aviser pour le cas où votre société jugerait convenable de féliciter et encourager nos vaillants concitoyens en allant au-devant d'eux et en se joignant jusqu'à l'Hôtel de Ville, où l'administration se fera un devoir de les recevoir.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Tourcoing,
Emile LECOMTE, adjoint.

CHEZ LES GYMNASTES. — Dimanche prochain les gymnastes de *l'Union Tourquennoise* et de la *Jeunesse du Blanc-Seau*, se réuniront pour fêter par un punch, la distinction de M. Emile Frère, le dévoué président de notre société municipale de gymnastique, nommé officier de l'Instruction publique.

Déjà, dimanche dernier, M. Emile Frère a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part des gymnastes de la *Jeunesse du Blanc-Seau*, au cours de laquelle une magnifique gerbe de fleurs a été offerte au nouvel officier de l'Instruction publique, par M. Thieffry, président de la Société du Blanc-Seau, qui lui a adressé ses félicitations.

M. Frère, touché de cette démonstration, a remercié la société du Blanc-Seau et tout particulièrement son distingué président, puis, il s'est dit heureux et fier de la bonne camaraderie qui existe entre les gymnastes tourquennois.

Ensuite des vœux ont été formulés pour la Société municipale *l'Union Tourquennoise*, qui, on le sait, le 15 août prochain, participera au grand concours d'Issy-les-Moulineaux, où se rencontreront les sociétés les plus redoutables, notamment la *Roubaisienne* et l'*Etoile de Calais*.

NÉCROLOGIE. — On nous annonce la mort du R. P. Justin Corset, de l'ordre des Rédemptoristes, fils de M. et Mme Corset-Ruffelet, décédé, à l'âge de 27 ans, au Juvénat de Thury. Il y avait très peu de temps que le R. P. Corset avait été ordonné prêtre.

Nous présentons nos condoléances à M. et Mme Corset-Ruffelet et à leur famille.

UN CHARPENTIER QUI TOMBE A TRAVERS UNE TRAPPE. — Lundi soir, un accident assez grave s'est produit dans l'atelier de M. Lefebvre Porchet, fabricant de caisses, rue de Roubaix. Vers cinq heures, un ouvrier charpentier de cette maison, nommé Alexandre Colbart, âgé de 29 ans, demeurant à Roubaix, rue de Blanchemaille, 90, était occupé à ranger des caisses à l'étage : soudain, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Dans sa chute, l'ouvrier s'est fait une plaie au cuir chevelu et une fracture à l'épaule gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Leduc, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

UN ACCIDENT A LA CASERNE DES POMPIERS. — Lundi, vers cinq heures et demie du soir, le sapeur pompier H. D... s'est blessé assez sérieusement à la tête en tombant dans un escalier. MM. les docteurs Huriez et Brunet, appelés à donner leurs soins au malade ont constaté une plaie à la tête, une contusion à l'œil gauche, et une fracture du maxillaire gauche.

OUTRAGES AUX AGENTS DE POLICE. — Dimanche dans la soirée, un domestique nommé Jean-Baptiste Schaldewaert, âgé de 35 ans, demeurant rue du Chêne-Houpline, 58, a été mis en état d'arrestation pour outrages à un agent de police.

PROCÈS-VERBAL a été rédigé contre le nommé C.D..., 33 ans, journalier, demeurant rue du Moulin-Fagot, pour violences légères.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Duvillier-Wattinne, un rattacheur, Albert Vanoverbèke, 22 ans, demeurant rue de Gand, 145, à Reckem, s'est blessé la main gauche. Six jours de repos.

— Chez M. Henri Robbe, un fileur, Jean-Baptiste Soen, 45 ans, demeurant rue d'Amentières, 17, s'est contusionné le gros orteil droit contre un rail. Huit jours de repos.

— A la fabrique de MM. Dreyfus-Simpson et Cie, rue des Cinq-Voies, un tisserand, Gustave Neert, 18 ans 1/2, demeurant en Touquet, à Wattrelos, s'est fait une coupure assez grave au pouce de la main gauche en ramassant une cannette tombée dans son métier. Quinze jours à trois semaines de repos.

— Dans d'établissement de MM. Deprez et Duterte, rue du Haze, une doubleuse, Héloïse Bonneville, s'est blessée au gros orteil du pied droit avec le recouvrement d'un métier. Sept jours de repos.

— A la fabrique de MM. Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, un tisserand, Emile Lepape, 50 ans, demeurant rue Solférino, 73, à Roubaix, s'est contusionné le flanc gauche en soulevant une ensouple. Dix jours de repos.

— Chez MM. E. et P. Toulemonde, fabricants, un tisserand, Henri Debruyne, 19 ans, demeurant à Roncq, sentier de Lonsella, s'est fait une plaie contuse au médius droit. Dix jours de repos.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier lundi, il est arrivé aux halles : cerises, 700 kil. ; blettes, 100 kil. ; artichauts, 200 ; pois, 40 kil. ; salades, 300 ; fraises, 70 kil. ; pêches, 20 kil.

TOMBOLA DE L'« ORPHEON DES TRAVAILLEURS ». — Voici les numéros gagnants de cette tombola. Les lots pourront être réclamés à partir de jeudi :

11.003, 1.058, 8.141, 8.043, 4.516, 4.078, 4.342, 969, 1.369, 11.285, 5.269, 13.218, 2.821, 12.423, 4.494, 10.849, 10.553, 1.591, 12.872, 4.540, 14.034, 12.666, 12.693, 6.588, 10.504, 1.050, 13.567, 6.038, 8.030, 11.078, 8.591, 8.243, 8.843, 8.259, 7.402, 2.846, 7.497, 781, 1.249, 5.578, 3.281, 4.244, 4.708, 12.107, 9.040, 9.912, 6.990, 12.101, 8.173, 3.781, 945, 2.308, 4.180, 12.299, 13.453, 8.756, 6.167, 11.032, 8.556, 11.973, 6.551, 11.407, 13.645, 3.594, 3.257, 4.412, 5.802.

Communications

TOURCOING. — Trompettes Réunis. — La Commission informe les sociétaires que la répétition qui devait avoir lieu aujourd'hui mardi est remise à demain soir mercredi 2 juillet, à huit heures trois quarts très précises. Il est compté sur la présence de tous, sans distinction.

—— Le Comité organisateur de la promenade flamande prie les personnes qui ont des factures à toucher de les présenter chez M. Bonte, cafetier, place de la République, aujourd'hui mardi. — Les commerçants qui désirent avoir de la monnaie de billon peuvent s'adresser à cette même adresse.

—— Les gymnastes de l'Union Tourquennoise sont convoqués pour aujourd'hui mardi à sept heures du soir, afin d'assister à la réception de la Fanfare du Point-Central.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réception de la société « La Renaissance ». — La population la fait, lundi soir, une réception enthousiaste à la société de gymnastique *La Renaissance*, qui a obtenu de si beaux succès au concours de Lodelinsart (Belgique).

A huit heures et demie, la Musique municipale, l'Harmonie *Les Amis Réunis*, *La Lyre Ouvrière*, orphéon, la société *Les Trompettes* et *Les Anciens Militaires* l'attendaient à la gare de La Madeleine. A leur descente du train, les musiques jouent *La Marseillaise* et adressent leurs félicitations. En plus des couronnes offertes par les sociétés, les gymnastes reçoivent des fleurs de leurs parents et amis, puis le cortège se met en route vers la Mairie, aux sons d'entraînants pas redoublés et des bravos des habitants.

A leur arrivée, ils sont reçus par le Conseil municipal. M. Serive-Loyer, président, présente la société et remercie la municipalité de cette belle réception. M. le Maire félicite la société et offre les vins d'honneur. Les gymnastes sont retournés à leur local vers neuf heures et demie où s'est continuée la fête jusqu'à une heure assez avancée de la soirée.

UN ACCIDENT AU COLLÈGE. — M. l'abbé Caron, professeur au Collège, a été victime d'un grave accident. En surveillant les élèves qui prenaient un bain, M. Caron est tombé en glissant et s'est fracturé la jambe droite, à hauteur de la cheville. Il a été transporté dans sa chambre, où M. le docteur Masson vint lui donner ses soins. M. Caron devra garder la chambre pendant plusieurs mois.

BOUSBECQUE

LA FÊTE DE SAINT-JEAN. — La commune de Bousbecque étant en fête hier dimanche ; à l'occasion de la Saint-Jean, fête patronale de M. Jean Dalle, l'honorable maire, la population lui a témoigné de nouvelles marques de sympathie. Dans l'après-midi les sociétés de la commune se sont rendues chez M. Dalle et la Musique municipale lui a offert une sérénade. Une grande partie de la population accompagnait les sociétés. La soirée a été très animée et les établissements publics auxquels la permission de minuit avait été accordée n'ont fermé que très tard.

RONCQ

UNE GRAVE AFFAIRE DE COUPS ET BLESSURES. — Dans la soirée de dimanche, une rixe a éclaté dans cette commune. Un tisserand, Charles Catteau, s'est pris de dispute dans un estaminet avec un consommateur et l'a grièvement blessé en le mordant sur diverses parties du corps. Catteau a été arrêté ; M. Caillet, commissaire de police, a ouvert une enquête sur cette affaire.

SUCCÈS SCOLAIRE. — On nous apprend que Mlle Flore d'Orgeville, élève des Filles de la Croix, qui dirigent l'école libre du Blanc-Four, a subi avec succès les épreuves du brevet. Mlle d'Orgeville vient seulement d'atteindre ses quinze ans ; c'est donc avec dispense d'âge qu'elle a dû se présenter. Cette circonstance augmente son succès en même temps qu'elle permet de constater la science et le dévouement des dévouées maîtresses.

UN INCIDENT AU CIMETIÈRE. — Un incident s'est produit lundi matin au cimetière du Blanc-Four. Ce jour-là avaient lieu les funérailles d'une vieille femme. Mme Marheim. Au moment de descendre la bière dans la fosse, le fossoyeur réclama le permis d'inhumer. M. Jules Marheim, dit « Julot », n'ayant pas rempli toutes les formalités, ne put présenter cette pièce. Le fossoyeur, comme c'était son devoir, refusa d'inhumer le corps qui ne fut mis en terre que dans l'après-midi.

QUESNOY-SUR-DEULE

LES BAIGNEURS. — Nous nous faisons l'écho des plaintes formulées par la population concernant les baigneurs. En plein jour, des gamins de 6 à 10 ans et parfois plus âgés, prennent leurs ébats dans l'eau infecte de l'abreuvoir, attenant au grand bassin de la Deûle. Ils se déshabillent en présence de tous les passants. Dans l'intérêt de la morale publique et du respect de la pudeur, l'administration municipale devrait bien prendre des mesures pour faire cesser cet abus.

SAINTE-MARGUERITE

UN CARROUSEL. — Comme nous l'avons annoncé, le carrousel qui a eu lieu dimanche a obtenu beaucoup de succès. Deux cent cinquante coureurs se sont présentés malgré le temps qui menaçait depuis midi. A cinq heures une averse a contrarié un peu la fête mais elle n'a duré qu'un quart d'heure. Voici la liste des gagnants : 1er prix, M. Charles Deburne ; 2e, Jules Vivens ; 3e Théodore Baron ; 4e Irma Deburne ; 5e Paul Lesaffre ; 6e Auguste Baron ; 7e Henri Duhamel ; 8e Hélène Deburne ; 9e Louis Delos ; 10e Albert Baron. — Les primes de voitures ont été obtenues par MM. Paul Lesaffre, Emile David, Louis Delos. Lundi soir, un banquet a réuni, à l'estaminet de « Vieux Soldat », les organisateurs du carrousel. Au dessert, M. Louis Baron a remercié M. Paul Lesaffre, président de la Commission, pour le dévouement dont il a fait preuve dans l'organisation de cette fête et a ensuite fait chanter un vivat en son honneur. M. Lesaffre a remercié et promis de faire mieux l'année prochaine.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 20 et 27, *rue Royale* à Lille, sont transférés et réunis 29, *rue Béquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 925

LILLE

M. VINCENT, PRÉFET DU NORD, REÇU A L'ÉLYSÉE. — Paris, 30 juin. — M. Vincent, préfet du Nord, a été reçu, ce matin, à l'Elysée, par M. Loubet.

RÉUNION DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT. — Les Conseils d'arrondissement tiendront, le 21 juillet, la première partie, et, le 22 septembre, la deuxième partie de leur session annuelle.

DEUXIÈME SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX. — La seconde session des Conseils généraux, qui est, de beaucoup, la plus importante, commencera le 18 août.

LA GRÈVE DE FIVES. — La grève continue. Les ouvriers ont eu une nouvelle entrevue avec leur patron qui, de nouveau, a déclaré qu'il lui était impossible d'accorder l'augmentation de un centime au mètre de toile, que réclament les ouvriers. Les grévistes de la maison Wicart auront, mardi matin, une nouvelle réunion dans laquelle la continuation de la grève sera mise aux voix.

THUMESNIL

COUPS DE COUTEAU. — Deux roulottes sont, depuis quelque temps, en station sur le territoire de Thumesnil et voisines l'une de l'autre. Dimanche soir, un Bohémien sortit de sa voiture, pénétra dans la deuxième et voulut à toute force enlever une jeune fille de seize ans, qui se mit à pousser des cris formidables. Le Bohémien, ne pouvant réussir dans son entreprise, larda de coups de couteau la figure de malheureuse, puis il prit la fuite. La gendarmerie a ouvert une enquête.

WAMBRECHIES

UN TIR A LA CIBLE. — Les sapeurs-pompiers ont organisé dimanche un tir à la cible auquel les pompiers de Quesnoy et de Comines avaient été invités. A trois heures la compagnie s'est rendue à la gare avant à sa tête la Musique municipale. A leur descente du train, les pompiers étrangers furent reçus par M. Choquereau, capitaine, qui les remercia de leur visite. Puis les trois compagnies firent le tour de la commune, entraînées par les joyeux pas redoublés de la musique. Les pompiers ont ensuite pris part au tir. A cet effet, une cible était réservée à chaque compagnie. La fête s'est terminée assez tard et elle prouve la fraternité qui existe entre les pompiers.

LA MADELEINE

UN ACCIDENT MORTEL. — Lundi matin, vers onze heures, un terrible accident s'est produit, rue du Pré-Catelan, aux environs de la ferme Leclercq. M. Leclercq sortait de la cour de la ferme, conduisant à la longe deux chevaux attelés à un chariot, avec l'intention d'aller opérer un chargement de pulpe. Les deux chevaux étant fougueux, M. Leclercq s'était adjoint pour les conduire son meilleur « garçon », Antoine Jouret, de telle sorte que chacun d'eux s'occupait d'un cheval près duquel il marchait.

Tout à coup, les deux chevaux s'emballèrent, et l'un d'eux se retournant brusquement du côté d'Antoine Jouret, lui fit perdre l'équilibre. Le pauvre homme tomba, fut piétiné par l'animal, et finalement les roues du lourd chariot lui passèrent sur le corps. Le malheureux n'a pas tardé à succomber.

MONS-EN-BARŒUL

FIN DE LA GRÈVE. — A la suite d'une entrevue qui a eu lieu entre MM. Parey frères et leurs ouvriers, les premiers ont accédé aux conditions des ouvriers. Ces derniers reprendront donc le travail ce matin, lundi ayant été jour férié à Mons-en-Barœul.

NÉCROLOGIE

—— On annonce la mort de M. Anatole des Cressonnières, directeur de la savonnerie Maubert, chevalier de l'ordre de Léopold.

—— On annonce la mort de M. Georges Carette-Bruno, négociant en meubles, à Lille, décédé subitement.

—— Samedi matin ont eu lieu à Condé les obsèques de la sœur Julie Desrumeaux, religieuse de la congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux.**
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5).

	SANS INSERTION DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	1.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	1.60 » »	2.10 » »
800 » »	1.65 » »	2.20 » »
700 » »	1.75 » »	2.30 » »
600 » »	1.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les lettres de décès 0.25 cent. en plus au cent.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DE COCK-COUPLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Anne-Joseph COUPLET, décédée à Roubaix, le 30 juin 1902, dans sa cinquante-cinquième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 2 juillet, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Thérèse, 15.

Les amis et connaissances des familles Eugène OBELLIANNE-LEDUC et Joseph PETIT-LEDUC qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Eugène OBELLIANNE, née Victorine LEDUC, décédée à Armentières, le 28 juin 1902, dans sa soixante-deuxième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux funérailles qui seront célébrées le mardi 1er juillet, à onze heures, en l'église N.-D. du Sacré-Cœur, à Armentières.

FEUILLETON DU 2 JUILLET 1902 N° 38

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

XI. — (SUITE)

— Les perspective de la misère lui fera peur, ajouta Ricardo. On ne renonce pas, à vingt-cinq ans, et quand on y a goûté, à la vie luxueuse.

— Je le souhaite, dit Dangeville. En attendant, nos combinaisons sont fort compromises.

— Oui, si le comte est tué.

— Oh ! dit en souriant Dangeville, le comte n'est pas facile à tuer.

— Eh bien, rien n'est encore perdu. Je vous verrai dans la journée, ou, au plus tard, ce soir.

— Quand vous voudrez.

Ricardo revint au plus vite à l'hôtel. Il n'était pas encore huit heures, et Jacques ne pouvait être déjà sorti.

Le Mexicain se trompait.

Jacques rentrerait-il avant l'heure du duel ?

La chose paraissait invraisemblable.

Quant à se mettre à sa recherche dans Paris, il n'y fallait pas songer, Ricardo ne connaissait rien des habitudes et des relations du mari d'Ida.

Restait un seul parti : l'attente !

Il était pénible, mais il fallait bien l'accepter.

. . . . . .

A trois heures de l'après-midi, une voiture de place vint prendre Jacques Brémond au bureau de *Diogène*. Il était assisté de Jules Bérold et d'un autre rédacteur du journal.

La voiture se dirigea vers le bois de Boulogne.

Durant le trajet, Jacques dit à ses témoins :

— Vous m'avez bien compris, n'est-ce pas, messieurs ? Point d'explications avec les seconds de M. le comte de Roddes !... Les armes et les conditions, celles que vous choisirez... Surtout aucune intervention bienveillante pendant le combat. C'est un duel à mort entre M. de Roddes et moi.

— C'est convenu ! dit froidement Bérold.

Mais cette froideur n'était qu'apparente.

Jacques Brémond avait fait sa confession au journaliste, et celui-ci l'avait écoutée avec émotion.

L'inconnu s'était dégagé de cette confession : Bérold n'ignorait plus rien.

Ils firent arrêter leur voiture à la bifurcation de la route de Passy et de la route des Belles-Filles, traversèrent à pied la route de Saint-James et s'enfoncèrent dans le taillis de gauche.

Endroit fatal dont les bruyères ont été souvent empourprées par le sang des victimes !

La nature était dans tout son épanouissement ; elle se développait là avec un luxe de verdure et des bourdonnements joyeux d'insectes qui contrastaient péniblement avec la scène dramatique qui allait s'y passer. Encore quelques instants, et, à la place de ces bourdonnements joyeux, surgiraient des cris de douleur, le râle d'un mourant.

Il était quatre heures quand Jacques Brémond et ses deux témoins arrivèrent au lieu du combat.

La place était encore déserte ; mais, peu d'